



Etat des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : décembre

Prénom et nom : Alain Chrétien

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Elu

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus		De 2001 à 10000 kms		Hébergement avec petit dej		Montant Forfait	
Puissance fiscale : 10 cv		De 5 CV et moins		De 2001 à 10000 kms		Taux de base		70 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : 0,45 € (voir ci contre)		De 6 CV et 7 CV		10000 kms à +		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
		De 8 CV et plus				Paris		110 €	

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement		Départ		Retour		Repas (voir note à l'indemnité de 17,50€)	Hôtel		Véhicule personnel	Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage, ...)	
		Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Nbre repas	Nbre nuitées		Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus		Préciser le moyen de transport	Montant		Préciser la nature de la dépense
	6-7/12/22	SIMI - Paris	RA	18:30	RA			1	110,00 €		85,80	train	132,00 €	parking Taxi	16,10 € 28,10 €

Sous-Totaux :

(A) Frais réels (planning, nombre repas)	(B) Total hôtel = 110,00 €	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" = 38,52 €	(D) Total transport = 132,00 €	(E) Total Autres frais = 44,20 €
--	----------------------------	---	--------------------------------	----------------------------------

TOTAL frais = (A)+(B)+(C)+(D)+(E) = 324,72 €

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Responsable hiérarchique

Date : 13/12/22

Prénom, Nom : [Signature]

Signature

La Directrice des Ressources Humaines

Date : 14/12/22

Prénom, Nom : Emilie TISSERAND

Signature

La Directrice des Ressources Humaines certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais

Frais de déplacement
SIMI porte Maillot

Mardi 6 décembre



Mercredi 7 décembre

EFFIA **P**

Cartes acceptées sur les parcs équipés :

GR

PAYE LE : 07/12/22 à 17:54
EQUIPEMENT : 11 - TRANSACTION: 56366
MONTANT € 15,10
Dont TVA : 20% € 2,68

CARTE BANCAIRE
CIC
A0000000421010
CB
LE 07/12/22 à 17:52:02
EFFIA
SANCHEZ ANTOINE
0145591
337921294100050
20041
*****2633
5AFC234240A21E41
001 000001 143 C
052 001 062798
MONTANT REEL =
15,10 EUR
DEBIT TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

MONTANT REEL = 15,10 EUR

MONTANT : 28,10 EUR

Merci de votre visite.

TAXI SANCHEZ ANTOINE
Recu 07.12.22
N°: 028435
TAXI N°: 17
IMMAT: GK-633-MM

SANCHEZ Antoine
4 impasse chenevière
25440 CHENECEY BUILLON
379192941
TEL 06 73 39 81 05
N°17 BESANCON

Client: A. Christen

Départ: Gare Viotte

Arrivée: Gare
BFC TGV

Durée: 0:19 t
Kilométrage: 12.3 km
Début: 07.12.22 17:32

Montant de la course
Tarif C 28.10 EURO
TOTAL EURO 28.10
TOT COURSES EURO 28.10
TVA 10.00% EURO 2.55
Services: _____

Le minimum de perception
est de 7.30 Euros
Pour toute réclamation,
écrire au Tribunal
administratif
30 rue Charles NODIER
25000 BESANCON

TARIFS APPLICABLE
Prise en charge 2.30 e
Tarif: Km Horaire
A 0,98 e/km 26.00 e/h

Taxi car annulation Tee entre Viotte et
TGV.

CARTE BANCAIRE
CIC
A0000000421010
CB
LE 07/12/22 A 17:52:02
SANCHEZ ANTOINE
CHENECEY BUILLON
25440
7132096 37919294100050
30087
#####2633
5AFC234240A21E41
001 000001 143 C
MONTANT :

28,10 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER



www.hotel-bb.com

B&B Hôtel Paris 17 Batignolles
4 Boulevard Berthier 75017 Paris
Tél 08 92 23 34 46 (service 0,35 euro/mn + prix appel)
Mail : bb_4686@hotelbb.com - Classement Hôtelier : 3*

DUPLICATA

COPY OF INVOICE
Folio Type : COPY OF INVOICE
Hotel :

Alain Chretien
14 Rue du Palais

SIRET : SAS B&B Hôtels Les Batignolles
NAF : RCS Brest 378 047 500 02547
VAT : FR82378047500

France
Membership No. :
Company Name :
Account No. :
Group Code :

Guest : Alain Chretien
Folio No. : 53535
Document No. : D393
Reprint Count : 1
Page No. : 1 of 2
Electronic Signature : B0316nnmi
Bill Generation Date : 12-12-22
User ID : 4686RZ@BBFR
Cashier No. : 2676

Room No. : 731
Arrival : 06-12-22
Departure : 07-12-22
External Ref. : 3259869143/3978560217|68239
Conf. No. : 97202929
Booking Ref. :

Date	Description	Unit Price	Qty	Net Amt	Tax Rate	Tax Amt	Charges EUR	Credits EUR
06-12-22	Visa non connectée		2					162.98
06-12-22	Hebergement	146.45	1	146.45		14.65	161.10	
06-12-22	Taxe de Séjour	1.88	1	1.88			1.88	
Total							162.98	162.98

Balance 0.00 EUR
Total incl. vat 162.98 EUR
Net Amount 148.33 EUR

VAT Net Amount V.A.T Amount Total incl. vat
TVA 10% 146.45 14.65 161.10
Exonéré de TVA 1.88 0.00 1.88

Merchant ID

Credit Card #

XXXXXXXXXXXX2633

DUPLICATA

No discount for early payment. Any late payment will result in a penalty calculated on the basis of a late interest rate corresponding to 3 times the legal interest rate. In accordance with articles l441-6 and d441-5 of the commercial code, you will be invoiced in addition to late payment penalties, a lump sum compensation for recovery costs in the amount of 40 euros.

SAS B&B Hôtels
271 rue du Général Paulet
29200 BREST
SAS au Capital : 16 318 236,88 Euros
RCS Brest 378 047 500
TVA intracom : FR82378047500



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 08/12/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 04/12/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6702
BESANCON FRANCHE COMTE	06/12 à 08h29	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	06/12 à 10h38	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ (19 € à compter du 07 février 2023 et frais perçus à partir de J-6). Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 650028380

Montant du voyage	83,00 EUR
Dossier voyage	UGHCII
Référence client	0029090168250129363
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



Trajet aller

Trajet retour

Retour : Mer. 7 déc.

14:52 Gare de Lyon (Paris)

x1

17:48 Besançon Franche-Comté TGV (à 16km de Besançon centre)

2h56 1 correspondance

Votre justificatif de voyage

Sélectionner vos justificatifs

Qui voyage ?

AC ALAIN CHRETIEN

Détail du voyage

14:50 Accueil embarquement jusqu'à 2 min avant le départ
14:52 Gare de Lyon (Paris)

INOUI

TGV INOUI N° 6743

2de classe

Voiture 6

Découvrir les offres

Plus d'infos sur ce voyage

Conditions tarifaires



Référence
UGHCII

Nom associé
CHRETIEN

Prix
132 €

Ticket train



Besoin d'aide ?

Trouvons la réponse qui vous convient

Lancer la conversation

Nos engagements

Meilleurs prix garantis

Paiement sécurisé

Contact 7j/7

Moyens de paiement



Infos et conditions



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 9 décembre 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 23 novembre 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Billet Titulaire Carte Fluo	
Aller le 23/11/2022		1ère Classe
De VESOUL		pour 1 adulte(s)
à PARIS EST		
Montant du voyage	44,40 €	
Référence de commande	CF4IA3	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	095531559	



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 09/12/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 21/11/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6705
PARIS GARE DE LYON	23/11 à 11h22	2 ^{ème} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	23/11 à 13h27	

NO FLEX - Billet non échangeable et non remboursable.

N° e-billet : 585844840

Montant du voyage	35,00 EUR
Dossier voyage	SVRXZH
Référence client	0029090167021100711
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 9 décembre 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 21 novembre 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Billet Titulaire Carte Fluo
Aller le 21/11/2022 De VESOUL à PARIS EST	1ère Classe pour 1 adulte(s)
Montant du voyage	44,40 €
Référence de commande	CAX2PJ
Point de vente	87436378
Libellé du point de vente	VSC MOBILE
TCN	095091019



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 9 décembre 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 24 novembre 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Billet Titulaire Carte Fluo	
Aller le 24/11/2022		1ère Classe
De PARIS EST		pour 1 adulte(s)
à VESOUL		
Montant du voyage	44,40 €	
Référence de commande	CAX2PJ	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	095091020	



Etat des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : novembre

Prénom et nom : Alain CHRÉTIEN

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

élu

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus	Jusqu'à 2000 kms	De 2001 à 10000 kms	> à 10000 kms	Hébergement avec petit dej	Montant Forfait
Puissance fiscale :	10 CV	De 5 CV et moins	0,32	0,4	0,23	Taux de base	70 €
Indemnité km suivant puissance fiscale :	0,45 € (voir ci contre)	De 6 CV et 7 CV	0,41	0,51 €	0,3	Grandes Villes + de 200.000 hab	90 €
		De 8 CV et plus	0,45	0,55	0,32	Paris	110 €

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (hors repas à hauteur de 7,50€)	Hôtel		Véhicule personnel	Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage...)	
			Heure	Lieu (RF ou RA)	Heure	Lieu (RF ou RA)		Nbre repas	Nbre nuitées		Montant (Vormonant local suivant localité)	Kms parcourus (mapmy.com)		Préciser le moyen de transport
	15/11/2022	Diner Caroline Cayeux, Ministre - Paris	4h29		11h29		1	110,00 €		85,60	train	132,00 €	parking	10,90 €
	16/11/22													

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
	110,00 €	38,52 €	132,00 €	10,90 €

TOTAL frais = (A)+(B)+(C)+(D)+(E) = 291,42 €

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise, si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Evadions effectuées le 30/11/2022 par E. TISSERAND

Date : 07/11/2022

Responsable hiérarchique : E. TISSERAND

Date : 30/11/2022

Prénom, Nom : Alain Chrétien

Signature :

Prénom, Nom : Emilie Tisserand

Signature :

Jé soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total

La directrice des Ressources Humaines certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 18/11/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 14/11/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6703
PARIS GARE DE LYON	16/11 à 09h23	2 ^{ème} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	16/11 à 11h29	

NO FLEX - Billet non échangeable et non remboursable.

N° e-billet : 547653280

Montant du voyage	49,00 EUR
Dossier voyage	TKXIJL
Référence client	0029090167080744896
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 18/11/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 14/11/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6706
BESANCON FRANCHE COMTE	15/11 à 16h29	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	15/11 à 18h40	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 547653271

Montant du voyage	83,00 EUR
Dossier voyage	TKXIJL
Référence client	0029090167080744896
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



Ibis Paris Gare de Lyon Reuilly (F)
 9 Rue de Reuilly 75012 PARIS France
 Tél: +33(0) 1 43 70 04 04 - Fax: +33(0) 1 43 70 96 53
 Réservation: www.ibishotel.com all.accor.com

Client :

14 RUE DU PALAIS
 70000 VESOUL
 FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
 14 RUE DU PALAIS
 70000 VESOUL
 FRANCE

Facture n° 97301 du 15/11/2022

Client : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 15/11/2022 au 16/11/2022

Reservation Ref. : LTXLGVSR

page

133912 - LTXLGVSR - 74218 - JS (15/11/2022)

	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
'2022	Taxe Additionnelle Régionale	74	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0
'2022	Taxe de Séjour	74	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1
'2022	Taxe Départementale	74	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0
'2022	RB1 - Flexible BB (1 pers.)	74	1	188,01		188,01	170,92	H	170,92	188
'2022	Carte Bancaire									-189

Catégorie	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	170,92	17,09
Total		172,80	17,09

Total TTC EURO 189
Total déjà versé EURO 189
Net à payer 0

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
 REUILLY - SAS au capital de 1 823 347,75 €
 Siège social : 9 Rue de Reuilly 75012 PARIS
 Paris B 383 937 224 - N° NAF : 5510Z
 Intra-Communautaire : FR 25 383 937 224 - Siret : 383 937 224 00020

Prix nets : 0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : 3***

Hôtel 3*** prix r

En tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales, et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement de vos données à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein d'Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 03/10/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 13/09/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 5521
BESANCON FRANCHE COMTE	20/09 à 08h44	2 ^{ème} CLASSE
DIJON VILLE	20/09 à 09h11	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 248459951

Montant du voyage	21,50 EUR
Dossier voyage	UMLEKM
Référence client	0029090165040746647
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 05/10/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 13/09/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6708
BESANCON FRANCHE COMTE	03/10 à 18h29	2 ^{ème} CLASSE
DIJON VILLE	03/10 à 18h57	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 247212500

Montant du voyage	21,50 EUR
Dossier voyage	UVRQAE
Référence client	0029090165310731980
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

Alain Chretien
14 Rue du Palais
France

CAMPANILE DIJON CENTRE - Gare
Société Nouvelle Hôtel Morot et Genève
15-17 AVENUE FOCH
21000 DIJON
TEL +33 3 80 43 40 01 / FAX +33 3 80 43 10 02
EMAIL contact@campanile-dijon-centre.com
Société Nouvelle Hôtel Morot et Genève - SARL capital:250
000,00 EUR
RCS DIJON 348 303 132 / Cat 3*
SIRET: 34830313200016
TVA Intra communautaire : FR91348303132

COPY OF INVOICE

Séjour du 03-10-22 au 04-10-22

Chambre : 314
Nbre Ad./Enf. : 1 / 0
N° Res. : 2368211051
N° Ref Ext : 2826783456
Cpte DébitEUR:
Editée le : 03-10-22
Page : 1 de 1

Facture N° : 230661
Signature Electr. : B0316zFDq
Date/Heure Facture : 03-10-22 19:14
N° Caissier : 526
N° Doc / # Impressior : D42676 / 1
Version Opera : 5.5.0.36

Date	Libelle	Debit TTC EUR	Credit EUR
03-10-22	Chambre	75.65	
03-10-22	Acompte transféré		75.65

Date d'échéance : 04-OCT-22

- Paiement comptant (sauf conditions particulières)
- Pas d'escompte
- Pénalités de retard :
3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur
- TVA acquittée sur les débits

Total TTC EUR		75.65	75.65
Net à payer			0.00
	HT	TVA	TTC
TVA 10	68.77	6.88	75.65
TVA 20	0.00	0.00	0.00
Non Taxable	0.00		0.00
Total	68.77	6.88	75.65

Mention uniquement à destination de la clientèle professionnelle et non applicable aux consommateurs :

une indemnité forfaitaire de 40EUR sera due par le débiteur qui ne paiera pas la facture dans les délais fixés par la facture (en application des articles L441-3 et L441-6 du code de commerce)

Mention applicable uniquement aux consommateurs:
En cas de désaccord, vous pouvez saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage par e-mail sur le site www.mtv.travel ou par courrier à l'adresse suivante :
Association de Médiation Tourisme et Voyage 17, avenue Camot 75017 Paris

forfait 70€ remboursé

État des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : 07

Prénom et nom : Alain Chrétien

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus		De 2001 à 10000 kms		Hébergement avec petit dej		Montant Forfait	
Puissance fiscale : 10 cv		De 5 CV et moins		0,4		Taux de base		70 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : 0,45 € (voir ci contre)		De 6 CV et 7 CV		0,51 €		Grandes Villes + de 200 000 hab		90 €	
		De 8 CV et plus		0,55		Paris		110 €	

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais réels à hauteur de 17,50€)	Hôtel		Véhicule personnel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage, ...)	
			Heure	Lieu (RF ou RA)	Heure	Lieu (RF ou RA)		Nbre repas	Nbre nuitées	Montant (Voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus mappy.com	Préciser le moyen de transport	Préciser la nature de la dépense	Montant	Montant
	11/07/2022 <u>et 12/07</u>	Congrès Fontainebleau Villes de France	6h	RA	15h	RF	1	70,00 €	640,00			Parking 12/07/22	24,20 €		
												Péage 11/07/2022	14,90 €		
												Péage 12/07/2022	14,90 €		

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
	70,00 €	288,00 €		54,00 €

TOTAL frais =
(A)+(B)+(C)+(D)+(E)
412,00 €

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Date : 22/07/2022	Elu	Responsable hiérarchique
Prénom, Nom : Alain Chrétien	Signature	Signature
Le Maire		
Date : 22/07/2022	Prénom, Nom : Alain CHRETIEN	
Signature		
Le Maire certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais		

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous confirmons votre inscription au Congrès annuel de *Villes de France* à Fontainebleau les 11 & 12 juillet prochain.

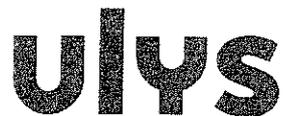
Comme tous les ans, la veille de notre congrès nous proposons un dîner informel, celui-ci se tiendra le **dimanche 10 juillet 2022 à 20h00 au restaurant le Grand Café à Fontainebleau.**

Pour des raison d'organisation et de réservation, merci de nous confirmer votre présence par retour mail à Madame Anissa GHAIKI - anissa.ghaidi@villesdefrance.fr

Cordialement,

Secrétariat





Informations

Date : 12/07/2022 à 15h58

Entrée : A5-MAROLLES-SUR-SEINE

Sortie : A31-LANGRES NORD

Km : 196

Classe Tarif..... : 1

Prix T.T.C..... : 14,90 €

Abonnement : Ulys Classic

Badge : N° 250 04 5378069 00001

Service Clients VINCI Autoroutes

CS 40001 - 13656 Salon-de-Provence Cedex

Site : www.ulyS.vinci-autoroutes.com

Tél : 3605

Ce document est émis à titre informatif et ne tient pas compte
des éventuelles remises appliquées sur votre abonnement.

Les informations définitives figureront sur votre facture mensuelle.



Trajet du 12 juillet 2022

14,90 €

 Véhicule Classe 1

→† MAROLLES-SUR-SEINE

†→ LANGRES NORD

Stationnement du 12 juillet 2022

24,20 €

P_† Parking PARKING INTERPARKING-FONTAINEBL-
NAPOLEON à 13:20

Trajet du 11 juillet 2022

14,90 €

 Véhicule Classe 1

→† LANGRES NORD

†→ MAROLLES-SUR-SEINE



Notre hôtel a obtenu le label de propreté et prévention ALLSAFE, vérifié par Bureau Veritas

ibis Château de Fontainebleau
18 Rue de Ferrare 77300 FONTAINEBLEAU France
Tél: +33(0) 1 64 23 45 25 - Fax: +33(0) 1 64 23 42 22
Réservation:

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr + CHRETIEN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Facture n° H1028236530 du 11/07/2022

Séjour de : Mr + CHRETIEN ALAIN Du 11/07/2022 au 12/07/2022

Reservation Ref. : LMLLDDKK

page 1/1

Réf : 305671 - LMLLDDKK - 161381 - AU (11/07/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
11/07/2022	Chambre TRI	302	1	125,00		125,00	113,64	H	113,64	125,00
11/07/2022	Taxe Additionnelle Régionale	302	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
11/07/2022	Taxe de Séjour	302	1	1,65		1,65	1,65	D	1,65	1,65
11/07/2022	Ogone Preauto Visa									-137,78
12/07/2022	Petit Déjeuner. [11/07]	302	1	10,90		10,90	9,91	H	9,91	10,90

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	123,55	12,35
Total		125,43	12,35

Total TTC EURO 137,78
Total déjà versé EURO 137,78
Net à payer 0,00

Paiement comptant

TVA sur les débits Taxe de séjour non soumise à la TVA - art 267-II-2 du CGI
PRADOTEL - SAS au capital de 778 768 €
Siège social : 6-8 Rue du Bois Briard 91080 COURCOURONNES
RCS : Evry B 332 601 368 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 36 332 601 368 - Siret : 332 601 368 00100
JM091110006, Garant : White Rock Insurance PCC Ltd, Vision Exchange Building, Zone 1, Central
Business District BKR Birkirkara, MALTA
Assureur : ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALITY - TOUR OPUS - 77 Esplanade du Général De
Gaulle - 92081 PARIS LA DÉFENSE Cedex

Prix nets : 0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : 3***

Hôtel 3***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com

Carte bancaire
TICKET CLIENT
RELAIS MORET SUR LOING 1
RD 606 - ECUELLES
77250 MORET LOING ET ORVANNE
53817655300013

12/07/2022 13:34:46

PAIEMENT AUTORISÉ

Montant 62,00 EUR

N° d'autorisation 274777
Nom de la carte Bancaire EMV IPT
N° carte XXXXXXXXXXXXX2633
Nom de la app. CB
Date d'expiration 09/22
ATD A0000000421010
Code service 201
Crypt. d'appl. E55F896xxxxx09ED

Station ID NF001719
Terminal ID NF00171901
Contrat ID 118994248650001
STAN/BATCH 020999/250
N° de ticket par type de carte 63418
Type de terminal indoor

A conserver

TEL : 0160705596
TotalEnergies vous remercie
A bientôt

Carte bancaire
TICKET CLIENT
ETS DORMOY FRERES 2
22 ROUTE DE PARIS
70000 VESUL
81698007200077

12/07/2022 17:20:34

PAIEMENT AUTORISÉ

Montant 43,49 EUR

N° d'autorisation 326865
Nom de la carte Bancaire EMV Cless
N° carte XXXXXXXXXXXXX2633
Nom de la app. CB
Date d'expiration 09/22
ATD A0000000421010
Code service 201
Crypt. d'appl. 9A40CC7xxxxx3DFB

Station ID NF080239
Terminal ID NF08023901
Contrat ID 118994299346001
STAN/BATCH 034443/221
N° de ticket par type de carte 13558
Type de terminal indoor

A conserver

TEL : 0384962747
TotalEnergies vous remercie
A bientôt



Etat des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : juillet

Prénom et nom : Alain CHRETIEN

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Résidence familiale (RF) : VESOUL

Résidence administrative (RA) : VESOUL

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus	Jusqu'à 2000 kms	De 2001 à 10000 kms	> à 10000 kms	Hébergement avec petit déj	Montant Forfait
Puissance fiscale :	10 cv	De 5 CV et moins	0,32	0,4	0,23	Taux de base	70 €
Indemnité km suivant puissance fiscale :	0,45 € (voir ci contre)	De 6 CV et 7 CV	0,41	0,51 €	0,3	Grandes Villages + de 200 000 hab	90 €
		De 8 CV et plus	0,45	0,55	0,32	Paris	110 €

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (fraie réelle à retenir de /7,50€)	Nbre repas	Nbre nuitées	Hôtel (voir montant forat suivant localité)	Vehicule personnel Kms parcourus	Autre moyen de transport (train, avion, location)	Autres frais (parking, péage...)	Montant
			Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Heure								
	15/07/2022	Jumelage Gerlingen	RA	18h	RF	19h	1				700,00			

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :

- > une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
- > une copie de l'ordre de mission
- > l'ensemble des justificatifs des frais

Sous-Totaux :				
(A) Frais réels (plateford nombre repas)	(B) Total hotel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
17,50 €		315,00 €		
TOTAL frais = (A)+(B)+(C)+(D)+(E)			332,50 €	

Elu

Responsable hiérarchique

Le Maire

21/07/2022

21/07/2022

21/07/2022

Alain CHRETIEN
Signature

Fabien Conratable
Signature

Prénom, Nom : Alain CHRETIEN
Signature

Je soussigné(e), autour du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total

Le Maire certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais

STEAK 'N' SHAKE

Steak 'N' Shake - Koenigsbourg
Aire du Haut Koenigsbourg
15-07-2022 20:09:49
Boite n° 2

Bon de Commande

PAYÉE
COMMANDE N° 140

Sur Place
Client : 35

- Menu Burgers Classiques
 - DOUBLE 'N' DOUBLE
 - Frites maison Large
1x Cheddar et Oignons frits
- Grimbergen blonde
1x 33cl

Total 21,95 €

Merci de vous présenter en caisse
afin de récupérer votre commande

Powered by Tabesto



Etat des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : juin

Prénom et nom : Alain CHRÉTIEN

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Elu

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus	Jusqu'à 2000 kms	De 2001 à 10000 kms	> à 10000 kms	Hébergement avec petit déj	Montant Forfait
Puissance fiscale : _____ cv		De 5 CV et moins	0, 29 €	0, 31 €	0, 18 €	Taux de base	70 €
Indemnité km suivant puissance fiscale : _____ € (voir ci contre)		De 6 CV et 7 CV	0, 32 €	0, 39 €	0, 23 €	Grandes Villes + de 200 000 hab	90 €
		De 8 CV et plus	0, 35 €	0, 43 €	0, 25 €	Paris	110 €

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement		Départ		Retour		Repas (frais réels à hauteur de 17,50€)	Hôtel		Véhicule personnel		Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage, ...)		
		Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Nbre repas	Nbre nuitées		Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus	Kms parcourus	Préciser le moyen de transport	Montant	Préciser la nature de la dépense	Montant		
	28/06/2022	ASSISES européennes au centre-ville - Strasbourg		10h35													
	30/06/2022	Formation IHEMI - Paris		6h19		22h43								train	59,00 €	parking	16,00 €
														train	124,20 €		

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x "indemnité km suivant puissance fiscale" =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
			183,20 €	16,00 €

TOTAL frais = (A)+(B)+(C)+(D)+(E) **199,20 €**

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Date : 04/07/2022	Elu	Responsable hiérarchique
Prénom, Nom : <u>Alain CHRÉTIEN</u>		Prénom, Nom : <u>Alain CHRÉTIEN</u>
Signature		Signature

Le Maire certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 30/06/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 27/06/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 9898
BESANCON FRANCHE COMTE	28/06 à 10h35	1 ^{ère} CLASSE
STRASBOURG GARE	28/06 à 12h21	

PREMIERE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 922913660

Montant du voyage	59,00 EUR
Dossier voyage	UALJWX
Référence client	0029090162041807098
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



PARTENAIRES
de nos centres-villes



contact@centre-ville.org
07 81 45 66 80 / 06 60 45 43 24



**CHRETIEN
ALAIN**

Maire de Vesoul et President de
l'agglomeration

Ville et Agglomeration de Vesoul

PROGRAMME



Une captation d'image aura lieu lors de cet événement pour une diffusion sur notre site internet.
Conformément à l'article 9 du Code Civil vous disposez du droit de vous opposer à la reproduction ou à la diffusion qui vous concernent.

Vous pouvez l'exercer sur simple demande à l'adresse suivante :
Association Centre-Ville en Mouvement 39 Ter Avenue Vladimir Illitch Lenine 92000 Nanterre ou par email contact@centre-ville.org

Ne pas jeter sur la voie publique / www.centre-ville.org



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 2 juillet 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 30 juin 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	PRESTO Grand Est 30% semaine	
Aller le 30/06/2022		1ère Classe
De PARIS EST		pour 1 adulte(s)
à VESOUL		
Montant du voyage	62,10 €	
Référence de commande	6X99KL	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	078848987	



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 4 juillet 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 30 juin 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	PRESTO Grand Est 30% semaine	
Aller le 30/06/2022		1ère Classe
De VESOUL		pour 1 adulte(s)
à PARIS EST		
Montant du voyage	62,10 €	
Référence de commande	6W935R	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	078756351	

Adrien CAILLAUT

De: strategie <strategie@ihemi.fr>
Envoyé: mardi 28 juin 2022 10:34
À: Adrien CAILLAUT
Cc: Pierre Clavreuil
Objet: Intervention CHET
Pièces jointes: CV Christel BONNET.pdf; CV Yves SCHENFEIGEL.pdf

Bonjour Monsieur CAILLAUT,

Voici un petit rappel pour l'intervention au CHET de Monsieur CHRETIEN du **30 juin de 11h30 à 13h00** à l'IHEMI (Site de l'Ecole militaire).

Le Cycle des Hautes Etudes Territoriales (CHET) :

Cette formation s'adresse aux candidats non issus du corps préfectoral ayant fait l'objet d'une sélection par le ministère de l'Intérieur (DMAT). Cette procédure s'inscrit dans le cadre des nouvelles règles de nomination des membres du corps préfectoral. Cette année, deux auditeurs suivent le CHET. Vous trouverez ci-joint leur CV.

Pour son accès à l'Ecole militaire, j'aurais besoin du type de véhicule + immat et bio datas (ddn et lieu de naissance) du chauffeur si il souhaite se garer dans l'Ecole. Si il compte venir à pied sur site, un agent de l'IHEMI l'accueillera après le passage au poste de sécurité.

Je reste à votre disposition,
Cordialement,

Maxime MARANSKI
Chargé de mission

Département Réflexion Stratégique
Direction de la stratégie des risques et des relations internationales
strategie@ihemi.fr
Tél : 01 76 64 89 93 / 06 47 47 27 23

Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
École Militaire, 1 place Joffre - case 39 - 75007 Paris
Tél : 01 76 64 89 00
www.ihemi.fr



Ibis Paris Gare de Lyon Reuilly (F)
9 Rue de Reuilly 75012 PARIS France
Tél: +33(0) 1 43 70 04 04 - Fax: +33(0) 1 43 70 96 53
Réservation: www.ibishotel.com all.accor.com

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Facture n° 92645 du 11/05/2022

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 09/05/2022 au 11/05/2022

Reservation Ref. : LJLLDXSQ

page 1/1

Réf : 126707 - LJLLDXSQ - 74218 - N.Y (09/05/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
09/05/2022	Taxe Additionnelle Régionale	54	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
09/05/2022	Taxe de Séjour	54	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
09/05/2022	Taxe Départementale	54	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
09/05/2022	RB3 - Prépayé BB (1 pers.)	54	1	133,95		133,95	121,77	H	121,77	133,95
09/05/2022	Arrh client									-135,83
09/05/2022	Carte Bancaire									-166,88
10/05/2022	Taxe Additionnelle Régionale	54	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
10/05/2022	Taxe de Séjour	54	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
10/05/2022	Taxe Départementale	54	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
10/05/2022	RB3 - Prépayé BB (1 pers.)	54	1	165,00		165,00	150,00	H	150,00	165,00

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	3,76	0,00
H	10,00%	271,77	27,18
Total		275,53	27,18

Total TTC EURO 302,71
Total déjà versé EURO 302,71
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
PARIS REUILLY - SAS au capital de 1 823 347,75 €
Siège social : 9 Rue de Reuilly 75012 PARIS
RCS : Paris B 383 937 224 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 25 383 937 224 - Siret : 383 937 224 00020

Prix nets : 0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : 3***

Hôtel 3* prix nets**

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 11/05/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 08/05/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6702
BESANCON FRANCHE COMTE	09/05 à 08h29	2 ^{ème} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	09/05 à 10h38	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 679471031

Montant du voyage	83,00 EUR
Dossier voyage	SKXCBY
Référence client	0029090161280477746
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 13/05/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 10/05/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6709
PARIS GARE DE LYON	11/05 à 17h21	2 ^{ème} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	11/05 à 19h27	

SECONDE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 692149771

Montant du voyage	83,00 EUR
Dossier voyage	UPQABI
Référence client	0029090161170640338
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

Le Président, Rémi Brague,
le Secrétaire perpétuel, Jean-Robert Pitte,
et l'Académie des sciences morales et politiques
ont l'honneur d'inviter

Monsieur Alain CHRÉTIEN

*à la lecture de la Notice sur la vie et les travaux d'André Damien
par Monsieur Louis Vogel, membre de l'Académie*

lundi 9 mai 2022 à 15 heures précises (accueil à 13 h 45)
sous la Coupole du Palais de l'Institut de France

Entrée par le 23, quai de Conti – 75006 Paris.

*Cette invitation, qui est strictement personnelle,
vous sera demandée à l'entrée*

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ORDRE DES LECTURES
sous la Coupole de l'Institut de France
le 9 mai 2022

Discours d'accueil de Monsieur Louis Vogel
par Monsieur Jean-Robert Pitte.

Lecture de la Notice sur la vie et les travaux d'André Damien
par Monsieur Louis Vogel, membre de l'Académie.

A l'issue de cette cérémonie, Monsieur Edouard Philippe,
remettra à Monsieur Louis Vogel son épée d'académicien.

Une réception suivra dans les salons.



Le Président

Paris, le 25 avril 2022

Réf : DL/EV/CdLM/EV

Cher(e)s Collègues,

Je vous invite à participer à la prochaine réunion de Bureau de l'AMF qui aura lieu le :

Mardi 10 mai à 15h00

En format hybride : dans l'auditorium de l'AMF ou en visio

Je compte sur votre présence.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous prie de croire, Chèr(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

David LISNARD

**Destinataires : Mesdames et Messieurs les membres du Bureau
Mesdames et Messieurs les membres associés**



P

Cartes acceptées sur les parcs équipés :



Sortie Limite : 11/05/22 20:21
Caisse N. : 4 Tarif : 4 Transaction : 5847
Montant Transaction : 26,20 €
(dont TVA 20% : € 4,37) Hors taxe 21,83

CRTE BANCAIRE
05/25/22 à 19:45:14
05/25/22 A 19:45 - EQUIPEMENT: 12

MONTANT 26,20 EUR
DEBIT

TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 09/05/22 A 09:11
EQUIPEMENT : ELD1 - TICKET: 45109

Merci de votre visite.